

Informations de base	
2018/0423(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Accord CE/Danemark sur la détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile et le système «Eurodac» pour la comparaison des empreintes digitales à des fins répressives. Protocole Subject 7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF) 7.30 Coopération policière, judiciaire et douanière en général Zone géographique Danemark	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/0423(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 088-p2-a1 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 087-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	LIBE/8/15224